

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 43 (2006)  
**Heft:** 1698

**Artikel:** Mobilité : les enfants en chemin  
**Autor:** Mühl, Dominique von der  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1009101>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les enfants en chemin

**Le sociologue Daniel Sauter, mandaté par l'Office fédéral du sport, a analysé les déplacements des enfants et des adolescents sur la base des données des microrecensements sur les transports 1994 et 2000 (MRT).**

L'analyse a porté sur les données de respectivement 2 854 et 4 465 écoliers et jeunes en formation de 6 à 20 ans. Elle a traité les déplacements scolaires, mais aussi les déplacements de loisirs, pour lesquels on ne disposait jusqu'ici que de très peu d'informations. Le mandat de recherche était lié aux préoccupations concernant le manque d'exercice chez les jeunes et les divers problèmes qui en découlent.

## Déplacements de loisirs: autant que pour l'école

L'école et les loisirs représentent la majorité des déplacements des jeunes de 6 à 15 ans: plus de 40% chacun. Cette information est importante: elle montre que les enfants sont loin de se déplacer uniquement dans le cadre scolaire, et qu'il faudrait en tenir compte notamment pour les mesures de sécurisation à prendre.

Les principales formes de loisirs des jeunes sont - selon les catégories types du recensement: le sport, les activités culturelles et la visite de connaissances. A noter: le recensement étant centré sur les déplacements vers un but, les «activités de mouvement», en particulier tous les déplacements des enfants dans le cadre de leurs jeux d'extérieur, sont malheureusement absents de l'analyse.

## Importance de la marche et du vélo

La majorité des déplacements sont courts (mais tendent à augmenter): deux tiers des écoliers de primaire les effectuent en moins de 10 minutes, pour des distances qui sont également

courtes, 3/4 des écoliers de primaire vivant à moins d'un kilomètre de leur école. Dans le cadre de l'école obligatoire, la majorité des enfants rentrent à midi et effectuent quatre trajets par jour.

Au niveau de l'école obligatoire, la majorité des déplacements s'effectuent à pied et à vélo: surtout à pied chez les petits (près des 3/4 des 6-9 ans, 60% des 10-12 ans, 30% des 13-15 ans), la part du vélo augmente avec l'âge.

## Accompagnement des enfants

La moyenne suisse des jeunes enfants amenés en voiture est d'un peu plus de 8%, avec une variation selon les régions linguistiques; elle est plus élevée en Suisse romande, pour des trajets le plus souvent courts - 6-9 ans: la moitié inférieurs à un kilomètre, en moyenne la moitié moins de 3 kilomètres, soit des distances idéales pour la marche et le vélo.

Le recensement ne comporte pas de questions concernant l'accompagnement en général. D'autres études montrent qu'il peut être important concernant les plus jeunes: dans les villes, près d'un tiers des enfants de 5-7 ans sont accompagnés régulièrement, pour des raisons de sécurité. Quand l'itinéraire comporte une rue très fréquentée, la part d'accompagnement augmente significativement.

## Peu de différences ville-campagne

L'influence du degré d'urbanisation sur le choix modal est - étonnamment - faible: à la campagne et dans les communes

d'agglomération les distances parcourues à pied ou à vélo sont un peu plus grandes, mais, contrairement à ce qu'on croit souvent, on observe peu de différence entre ville et campagne pour les déplacements en voiture. Une exception: les communes d'agglomération, avec une part de 14% d'accompagnement en voiture concernant les petits.

## Vélo en diminution, voiture en augmentation

Entre 1994 et 2000, la part des déplacements à pied est restée stable, par contre le vélo a diminué et la voiture augmenté. Cette augmentation des déplacements motorisés s'observe partout, mais plus en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Les éventuels effets des actions entreprises ces dernières années en faveur du vélo ne seront observables que dans le MRT 2005.

## Créer (ou préserver) les conditions favorables à la marche et au vélo

Comparativement à d'autres pays européens, les jeunes Suisses se déplacent encore beaucoup à

pied et à vélo. Pour préserver cette situation, il est essentiel selon l'auteur - pour des raisons sociales et de santé - de promouvoir un urbanisme des courtes distances, qui favorise le recours à ces modes, et de mettre en place les conditions permettant aux enfants de se déplacer de manière autonome et en sécurité.

## Promotion d'une «culture de la mobilité»

Il faudrait pouvoir renoncer très tôt à véhiculer les enfants, plus tard il est difficile de changer et cela demande plus d'efforts. Il serait aussi essentiel de promouvoir une image positive de la marche et du vélo, de manière à ce que les enfants et les jeunes choisissent encore ces modes même une fois atteint l'âge d'avoir accès à des modes motorisés: c'est l'importance de ce qu'il appelle «la biographie de la mobilité».

Dominique von der Mühl

Le rapport «Mobilität von Kindern und Jugendlichen» (en allemand) peut être téléchargé sur le site de Rue de l'Avenir.

L'article a été repris du bulletin de Rue de l'Avenir 2/2006.  
[www.rue-avenir.ch](http://www.rue-avenir.ch)

Rue de l'Avenir a pour objectifs principaux:

- de promouvoir l'écomobilité en favorisant les moyens de déplacement compatibles avec les impératifs environnementaux;
- d'améliorer la sécurité des déplacements des usagers de la rue les plus exposés (piétons, cyclistes, enfants, personnes âgées et/ou handicapées);
- de soutenir un urbanisme de proximité par la prise en compte des besoins des populations vis-à-vis de leur cadre de vie.